

LES DIPLÔMES D'ARTS APPLIQUÉS

Les formations en arts appliqués allient industrie, art et communication. Elles sont enseignées dans des ESAA (écoles supérieures d'arts appliqués), accessibles après un baccalauréat général ou un baccalauréat technologique à visé artistique, le baccalauréat STD2A (Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués).

Il existe 2 diplômes majeurs : le **DN MADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) et le **DSAA** (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués)

LE DN MADE (Bac+3)

Le **DN MADE** (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours. Le diplôme délivre le **grade de Licence**.

La formation s'articule autour de la dynamique de projet : les ateliers de création sont le point de convergence et de mobilisation des savoirs et compétences en cours d'acquisition, et des pratiques créatives du design et des métiers d'art. Le DN MADE favorise les liens entre la conception/création et la production/fabrication.

La **1^{ère} année** permet une acquisition des outils fondamentaux conceptuels, artistiques et techniques. En **2^{ème} année**, l'étudiant est dans une optique d'approfondissement au sein d'un domaine de spécialité. Il élabore des problématiques et développe des hypothèses de réponses diversifiées et concrètes : il expérimente ainsi les différentes étapes de la démarche de projet, de façon individuelle ou en équipe. La **3^{ème} année** vise le perfectionnement des spécialités.

Le diplôme est structuré autour de trois grands pôles :

- les enseignements génériques **cultures et humanités** (philosophie, lettres et sciences humaines ; culture des arts, du design et des techniques),
- les enseignements **transversaux** (méthodologies, techniques et langues vivantes, avec également un module sur les contextes économiques et juridiques),
- les enseignements **pratiques et professionnels** (ateliers de création ; travail interdisciplinaire ; professionnalisation).

La formation intègre une **période obligatoire de stage** en France ou à l'étranger (de 12 à 16 semaines), ainsi qu'une possibilité de séjour d'études à l'étranger.

Les inscriptions en DN MADE se font sur la **plateforme Parcoursup**. Tous les bacheliers (généraux, technologiques ou professionnels) peuvent postuler, ainsi que les titulaires d'un diplôme de spécialité proche, de niveau équivalent au Bac, tel que le Brevet des Métiers d'Art (BMA). Le recrutement s'effectue sur **dossier scolaire et lettre de motivation**. Un bon niveau général est exigé. Un **dossier de travaux artistiques** est souvent demandé : c'est une base pour l'entretien d'admission dans les ESAA (Ecoles Supérieures d'Arts Appliqués). Les places sont comptées et la **sélection sévère**. Pour multiplier les chances d'être admis, il est conseillé de candidater dans plusieurs établissements proposant la même mention.

Le DN MADE couvre 14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle.

Le DN MADE est dispensé en **lycées** (publics ou privés sous contrat), en **écoles d'art** ou en **CFA** (Centre de Formation d'Apprentis). Pour proposer le DN MADE, chaque établissement a signé une convention avec une université (ou un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel). Disposant d'une marge d'autonomie, l'établissement peut définir librement les spécialités à l'intérieur des mentions et décliner l'organisation et les contenus d'enseignement au plus près des spécificités et des besoins des territoires.

À savoir : un même établissement peut proposer plusieurs DN MADE avec différentes mentions et diverses spécialités. Il est important de se renseigner sur l'offre de formation avant de faire son choix.

Selon la spécialité, les titulaires de DN MADE peuvent occuper des postes **d'assistant en conception** dans un studio de création, en agence, dans des PME/PMI, exercer en **indépendant** ou accéder à un emploi d'**artisan-concepteur** maîtrisant des techniques pointues.

Les diplômés peuvent continuer en **DSAA** (diplôme supérieur des arts appliqués) spécialité design et choisir l'une des 4 mentions : espace, graphisme, produit, mode. Ils peuvent aussi rejoindre l'université pour y préparer un **Master** ou bien une école des Beaux-Arts pour y préparer un **DNSEP** (diplôme national supérieur d'expression plastique). Autre possibilité : intégrer une **grande école d'art** (ENSAD, ENSCI...).

LE DSAA (Bac+5)

Le **DSAA** (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués) permet de former des professionnels capables d'agir sur les différentes interfaces participant à l'élaboration de problématiques et de stratégies de design. Ses titulaires ont pour responsabilité de contribuer à créer des réalisations contemporaines utiles et porteuses de sens. Le DSAA est accessible aux titulaires d'un diplôme Bac+3 en art un DNMADE ou une licence dans le même secteur.

Ce diplôme comprend 4 mentions : espace ; graphisme ; mode ; produit.

De nombreux établissements préparent à ce diplôme. Les écoles publiques supérieures d'arts appliqués, dépendant du ministère de l'Éducation nationale (Boule, Duperré, Ensaama, Estienne, Esaat, Esaab, La Martinière-Diderot), sont les plus reconnues mais elles recrutent sur des concours très sélectifs.